



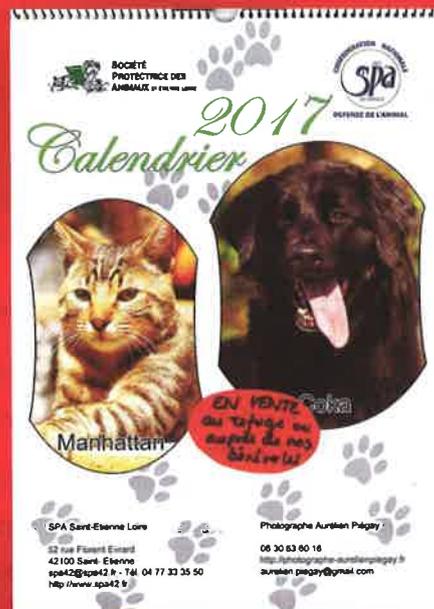
**SOCIÉTÉ  
PROTECTRICE DES  
ANIMAUX** ST-ÉTIENNE LOIRE

**N° 24  
DECEMBRE 2016**

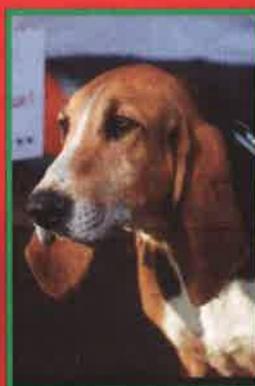
# BOULES DE POILS

« L'homme naît perfectible, l'animal naît parfait »

Louis de Bonald



## Des nouvelles de Kongo



« Aux qualités qu'on exige d'un chien, connaissez-vous beaucoup de maîtres qui soient dignes d'être adoptés ? »

Beaumarchais



**Stand à la Foire de St-Etienne  
2016**

## SOMMAIRE

- 1- le mot du Président
- 2 à 3 - le coin des infos
- 4 à 5 - dossiers
- 6 - Touspa et Spatou – épisode 1
- 7 à 8- la boîte aux nouvelles
- 9 à 10- adoption - parrainage - les adoptés
- 11- bulletins adhésion, parrainage et don

« Un monde sans paroles ne serait plus humain, mais un monde sans animaux le serait-il encore ? ».

Boris Cyrulnik



Chers Adhérents et Donateurs, Madame, Monsieur,

2016 s'achève, et comme en 2015, beaucoup de pensionnaires restent en transit au refuge. Le flux d'abandon commencé cet été se prolonge actuellement, et même si les adoptions sont stables, elles restent néanmoins insuffisantes. Nous sommes toujours aussi vigilants sur ces adoptions, afin de trouver la meilleure famille à chacun de nos pensionnaires. Les fourrières avec lesquelles nous travaillons, en récupérant des animaux -qui ne sont pas repris par leur propriétaire et qui arrivent en fin de délai administratif- sont complètes et notre refuge est toujours à saturation ; cette situation complique énormément notre tâche.

C'est l'occasion pour moi de remercier les familles d'accueil qui nous facilitent l'entrée et la garde momentanée de nos animaux.

Je tiens à préciser que les maltraitances n'ont pas disparues malgré la récente loi, il est toujours difficile de monter une procédure à l'encontre des individus faisant preuve de barbarie, et qui récidivent souvent. Nous répondons toujours présents à chaque dénonciation et, suivant les cas, nous récupérons les animaux en détresse.

Cette année nous avons accueilli beaucoup de stagiaires de différents établissements scolaires, des personnes effectuant des travaux d'intérêt général (TIG) et réparation pénale afin de réinsérer ces jeunes, eux aussi en difficulté. Le travail auprès de nos animaux crée un lien très fort qui peut constituer un déclic vers une vie plus agréable pour les jeunes et pour les animaux. Notre présence auprès des maisons de retraite est également toujours la bienvenue.

Les dons et legs de nos bienfaiteurs, ainsi que l'organisation des nombreuses manifestations, permettent à nos amis à quatre pattes de vivre plus confortablement leur séjour au refuge.

Une gestion rigoureuse de notre budget nous permet d'avoir une stabilité de nos finances, donc une visibilité sur l'avenir.

Sur le refuge, la redistribution des locaux est actée « sur le papier » mais nous attendons, de la part de la Mairie de Saint-Etienne, le vote du financement des travaux.

Il est à noter que le représentant de la ville nous a annoncé un soutien renouvelé, mais une baisse du montant de la subvention pour 2017.

Au nom des administrateurs, je tiens une nouvelle fois à vous remercier de votre soutien fidèle et tellement nécessaire.

Comme toujours, je salue le dévouement des bénévoles, des personnes qui sont présentes à chacune de nos manifestations et des animaliers qui œuvrent auprès de nos pensionnaires qui, en retour, témoignent à leur façon, leur gratitude.

N'oubliez pas les nombreuses manifestations organisées sur fin 2016 et sur toute l'année 2017.

Toute l'équipe du refuge se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

Bien Cordialement.

Pierre PORTERAT- Président



## REMERCIEMENTS

Aux bénévoles, adhérents, parrains et marraines, adoptants, familles d'accueil, donateurs et légataires,  
à la Ville de St-Etienne, à la Ville d'Andrézieux-Bouthéon, à la Ville de La Fouillouse,  
à nos partenaires vétérinaires, au journal Le Progrès, à RCF, à France Bleu, à TL7, à Anima, à la discothèque le 1810,  
à Aurélien Piégay-photographe-, à Camille Garcia -La Semaine des 4 Juedis à Lyon-, à Catherine Peyret, à Marc Davier, à Bruno Régnier,  
aux services de Gendarmerie, de Police Nationale, de Police Municipale,  
à Jean-Yves Gabriel, à la Direction de l'ISTP de St-Etienne, à Olivier Devignaud pour Diesel Production,  
à Gladys, Julien, Marie-Sara, Océane et Ophélie -étudiants à l'IUT Jean-Monnet de St-Etienne-,  
à Stéphane Montagnon Sté Diagram, à Me Fabienne Rocher, à Barbara Pradel -artiste peintre-, aux sociétés AFL,  
Royal Canin, Mars PF, Rapid' Croq, Gutenberg Network, Lucky Imprimerie, XLPrint, Maison du Café, Natra, STOF,  
à Gautier Loiseau -Enseignes Indigo à St-Genest Lerpt-, au Géant Casino La Ricamarie, à Auchan Villars et Auchan Centre Deux,  
à Leclerc Firminy, à La Foirefouille St-Etienne, à Jardinerie Lardon à Firminy, à Jardiland Villars,  
à la Confédération Nationale des S.P.A. de France, à ASSO42, à la Fondation 30 Millions d'Amis, à la Fondation Bardot,  
et à **tous les artistes offrant des représentations**, lors des spectacles organisés pour collecter des fonds pour l'association,  
**sans lesquels la SPA de St-Etienne Loire ne pourrait pas fonctionner et remplir son rôle auprès de nos protégés.**

**Un clin d'oeil particulier à Muriel Robin, Michèle Laroque et Pierre Palmade pour leur délicate attention.**

*Merci donc à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous apportent leur soutien et leur aide.*

# Le Coin des Infos



Je m'appelle ORDI, je suis né en novembre 2010. Je suis au refuge depuis novembre 2015. Je suis gentil, j'adore les balades et je suis un peu goulu car j'ai manqué de nourriture pendant une période de ma vie.



## Focus sur ORDI

Docile et soumis, j'ai un poil soyeux et des yeux de crooner, pourtant je n'ai pas de chance, mon ORDI quotidien est incapable de me guider ! Je voudrais connaître le code unique qui me permettrait, d'un coup de patte furtif sur mon écran, de quitter mon box !

Un jour, on m'a raconté que l'être humain pouvait être atteint d'empathie ; alors, venez me délivrer, venez m'aider à me régaler de nouvelles odeurs, je compte sur vous. *Christian B.*

**LA CORRIDA RETIREE DU PATRIMOINE CULTUREL ENFIN, après 5 ans de combat de la part de nombreuses associations de protection animale, fin juillet 2016, la corrida a été retirée du Patrimoine Culturel Immatériel de la France.**

«La corrida, ni un art, ni une culture mais la torture d'une victime désignée».  
Emile Zola

**Un large choix d'accessoires pour chats et pour chiens vous est proposé au refuge et lors de nos diverses manifestations (portes ouvertes, Foire de St-Etienne, marché de Noël...) : colliers, harnais, laisses, longes, brosses, jouets...**

**Retrouvez la S.P.A. de St-Etienne sur TL7 dans l'émission « Vu d'ici »  
-en replay à tout moment-**

### **Vous avez perdu ou trouvé un animal à Saint-Etienne,**

**contactez :**

La fourrière municipale : 04 77 49 11 44

Les services de police : 04 77 48 54 85

**Sur une autre commune :** la fourrière municipale, la mairie, les services de police ou de gendarmerie ; les vétérinaires de votre commune et des communes avoisinantes qui pourront lire l'identification par tatouage ou par puce électronique.

### **Vous avez trouvé un animal blessé,**

**contactez :**

Les pompiers au 18, votre mairie (l'adjoint de permanence)

La préfecture : 04 77 48 48 48 (service accessible 24h/24)

**2017**

**L'année du N**

*Une lettre pour chaque année de naissance.*

Femelles, mâles nés en 2017, donnez-leur un nom commençant par un **N**.

# Le Coin des Infos

## LES PRODUITS TOXIQUES POUR VOS ANIMAUX

**Que faire si votre animal a ingéré un produit toxique présent dans une des pièces de votre maison ?**

- Appelez immédiatement votre vétérinaire ou un service d'urgence vétérinaire.
- Indiquez le produit et la quantité ingérée ainsi que l'heure (même approximative) à laquelle cela est arrivé. Une prise en charge en urgence sera peut-être nécessaire.

**N'attendez pas l'apparition de symptômes qui aggraveraient le pronostic.**

Quelques exemples des produits "coupables" dans les différentes pièces de la maison :

- cuisine : oignon, ail, échalote, pâte crue et levure, chocolat, poireau, avocat, raisin.
- salon : lys, arum, ficus, poinsettia, cannabis, allume feu, mégot de cigarette, alcool, cigarette électronique.
- salle de bain : médicaments, huiles essentielles, cosmétiques.
- buanderie : détergent, lessive, insecticide, solvant domestique, piles électriques.
- garage : raticide, souricide, taupicide, fuel, liquide de refroidissement, antigel, désherbant et anti-mousse.
- jardin : champignons, engrais, crapaud, plantes et bulbes, gui, chenilles processionnaires, laurier rose, muguet, digitale, anti-limaces.

**L'IDENTIFICATION : une obligation légale et une preuve d'amour**

**Identifiez-le, c'est vital et c'est obligatoire :**

*depuis 1999 pour les chiens, 2012 pour les chats (article L212-10 du Code Rural)*

## **LES MANIFESTATIONS EN 2017 - dates à retenir**

- . **Collecte au magasin Auchan Centre Deux vendredi 13 janvier**
- . **Collecte au magasin Auchan Villars samedi 4 février**
- . **Portes Ouvertes au refuge samedi 4 et dimanche 5 mars, de 10 h à 18 h**
- . **Gala annuel à la salle Jacques Brel à St-Etienne Terrenoire samedi 18 mars ou 1<sup>er</sup> avril à 19h30, grande tombola,**
- . **Collecte au magasin -lieu à confirmer- samedi 1<sup>er</sup> ou 8 avril**
- . **Assemblée Générale annuelle, à Saint-Etienne samedi 20 mai à 14 h 30 à la Maison des Associations**
- . **Randonnée, 2 parcours, participation 5 € et 7 € dimanche 11 juin, départ de la SPA St-Etienne**
- . **Portes ouvertes au refuge samedi 17 et dimanche 18 juin de 10 h à 18 h**
- . **Soirée au profit de la SPA42 à la discothèque le 1810 à La Talaudière -date à confirmer-**
- . **Collecte dans les magasins RAPID CROQ, samedi 1er juillet**
- . **Stand à la Foire de St-Etienne, Hall A, en mezzanine du 22 septembre au 3 octobre**
- . **Portes ouvertes au refuge samedi 7 et dimanche 8 octobre de 10 h à 18 h**
- . **Soirée au profit de la SPA42 à la discothèque le 1810 à La Talaudière -date à confirmer-**
- . **Collecte au magasin -lieu à confirmer- samedi 11 novembre**
- . **Vide-grenier, lieu à confirmer, samedi 18 nov. après-midi et dimanche 19 novembre**
- . **Portes ouvertes au refuge samedi 2 et dimanche 3 décembre de 10 h à 18 h**
- . **Collecte au magasin -lieu à confirmer- samedi 9 décembre**
- . **Marché de Noël à La Fouillouse du vendredi 15 au dimanche 17 décembre**

Certaines dates ou horaires pouvant être modifiés, nous vous conseillons de consulter notre site internet : [www.spa42.fr](http://www.spa42.fr)

## **Attention aux amalgames**

Depuis quelques semaines, vous êtes contactés par téléphone ou interpellés dans la rue par des personnes sollicitant une aide financière pour la S.P.A.

**Sachez que ces pratiques ne sont pas le fait de votre refuge S.P.A. de St-Etienne.**

**Ces sollicitations sont à destination de la SPA, dite de Paris.**

Donc, les dons que vous pourrez effectuer ne reviendront pas au refuge de Saint-Etienne mais iront alimenter les caisses de la SPA-Paris.

Le refuge de Saint-Etienne est affilié à la Confédération des S.P.A. de France (CNSPA), dont le siège social est à Lyon.

La CNSPA regroupe plus de 260 refuges en France -qui prennent en charge 80 % des animaux-, totalement autonomes, animés par des associations locales indépendantes qui n'ont rien à voir avec la SPA-Paris.

Malheureusement, beaucoup de personnes font l'amalgame entre la SPA-Paris, qui gère 55 refuges, et l'ensemble des autres refuges de France.

**Si vous souhaitez aider le refuge de Saint-Etienne, vous pouvez adresser vos dons à l'adresse suivante :**

**SPA St-Etienne 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT ETIENNE**

Chèque à libeller à : SPA St-Etienne Loire ; vous pouvez aussi venir au refuge pour tout paiement par carte bancaire ou espèces.

## L'hiver, le froid

### LA PROTECTION DES CHIENS

#### Il est illégal de laisser des chiens, attachés ou non, sans abri suffisant :

Il faut qu'ils puissent accéder à une niche en bois, sur pied, pourvue d'une bonne isolation, avec un toit étanche, dont l'ouverture, orientée au sud, soit fermée par grand froid par une toile.

Toutes les dispositions doivent être prises pour que l'animal ne souffre pas des intempéries.

#### ➤ L'attache est interdite pour les animaux n'ayant pas atteint l'âge adulte.

Les animaux ne pourront être à l'attache qu'à l'aide d'une chaîne de 2,5 m minimum, coulissant sur un câble horizontal, ou, si possible, avec une chaîne de 3 m de longueur minimum, de façon que cette longueur ne puisse se réduire accidentellement.

Par ailleurs, ils doivent disposer d'une nourriture équilibrée et abondante et d'eau fraîche en permanence.

## Coopération avec l'IUT Jean-Monnet

« Groupe de cinq étudiants en Gestion des Entreprises et des Administrations à l'IUT Jean-Monnet à Saint-Etienne, nous avons un projet à entreprendre dans le cadre de nos études. Nous avons décidé de dédier le nôtre à la cause animale puisqu'elle nous tient beaucoup à cœur et que nous souhaitons sensibiliser notre entourage et la société en général. Si nous avons souhaité travailler avec la S.P.A. de St-Etienne, c'est parce que nous savions à quel point cette association se dévoue sans relâche pour les animaux. De plus, les responsables se sont montrés très ouverts envers notre démarche. Ainsi, nous souhaitons apporter notre aide au niveau de la communication, de l'évènementiel ou encore la récolte de fonds, tout au long de cette année universitaire.

Nous serons ravis de vous rencontrer lors des différents événements organisés par la S.P.A. A bientôt.

Ophélie CELLIER, Marie-Sara PELISSIER, Julien PEYRET, Gladys RIVOIRE, Océane TRONCO ».

## DOSSIER

### ATTENTION :

Les défauts des conditions minimum prescrites par les arrêtés préfectoraux et interministériels sont réprimés par les articles R-654.1 et 521.1 du Code Pénal.

## Quelques unes de nos manifestations



Nous organisons, plusieurs fois par an, des **collectes d'aliments et d'accessoires**, pour nos chats et nos chiens, dans les animaleries et les grandes surfaces de la région.

### Foire de St-Etienne 2016

Nous aurons le plaisir de vous y accueillir également en 2017, Hall A en mezzanine.

Photo : avec Emilié GARDE, élue Miss Prestige Loire Forez 2016, qui a eu la gentillesse de venir nous saluer au lendemain de son élection. Tous nos vœux de succès pour l'élection nationale qui aura lieu en janvier 2017.



### Marché de Noël à La Fouillouse

Nous serons heureux de vous accueillir sur notre stand pour l'édition 2016 :  
- vendredi 16 décembre à partir de 17 h,  
- samedi 17 et dimanche 18 décembre toute la journée.

# Les animaux errants

## Responsabilité - Loi

La loi (art. L. 211-19-1 du CRPM) interdit la divagation d'animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Elle considère comme chat ou chien en état de divagation (art. L. 211-23 du CRPM) :

- "Tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui".
- "Tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de la voie de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse".

### La responsabilité du Maire sur le territoire de sa commune

Il appartient au maire "de prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats".

(art. L. 211-22 du CRPM)

#### Quelles sont les formalités administratives ?

Le maire est tenu d'informer la population par un **affichage permanent en mairie** des modalités de prise en charge des animaux errant ou divagant sur le territoire de la commune

(article R. 211-12 du CRPM) en mentionnant :

La prise en charge des animaux errants, divagants ou accidentés en dehors des périodes ouvrables de la fourrière peut faire l'objet d'une **convention avec des cabinets vétérinaires** pour assurer la prise en charge de ces animaux ainsi que rechercher et contacter leur propriétaire lorsque l'animal est identifié (art. R. 211-11 du CRPM).

### Le Maire - ses obligations relatives :

#### Aux animaux errants :

"D'après les pouvoirs de police qui lui sont conférés, un animal en état de divagation ou accidenté est sous la responsabilité du maire de la commune où il a été trouvé (art. L. 2212 1 et L. 212 2 du CGCT). "Toute commune doit disposer ou avoir une convention avec une fourrière. Le maire doit assurer la prise en charge des animaux en dehors des heures ouvrées de la fourrière (art. L. 211-24 du CRPM).

"L'affichage en mairie des modalités de prise en charge des animaux errants ou divagants sur le territoire de la commune est obligatoire (art. R. 211-12 du CRPM).

#### Aux fourrières :

"La fourrière doit rechercher le propriétaire de l'animal (art. L.211-25 du CRPM). "L'animal est gardé en fourrière sous un **déla** franc de garde de 8 jours ouvrés (art. L. 211-25 du CRPM). "Le gestionnaire de la fourrière doit désigner un **vétérinaire sanitaire** pour la surveillance des maladies réglementées. Ils doivent rédiger ensemble le règlement sanitaire de la fourrière.

#### A la gestion de l'animal en ville :

Concernant la gestion des populations de **chats errants**, le maire peut par arrêté, d'après l'article L. 213-27 du CRPM, faire procéder à leur capture pour stérilisation et identification, puis relâchement sur site.

# DOSSIER

## LA REGLE :

Le propriétaire a l'obligation de faire identifier son chat ou son chien et d'empêcher son errance.

### Quelle prise en charge pour les animaux accidentés ou blessés ?

L'animal doit être amené :

- . à la **fourrière** si celle-ci dispose d'un service de soins avec un vétérinaire présent,
  - . chez le **vétérinaire conventionné** par la commune pour l'administration des premiers soins,
  - . chez un **autre vétérinaire**, le cas échéant.
- La **recherche** de l'éventuel **propriétaire** de l'animal devra être entreprise.

- Pour éviter d'éventuels contentieux, il est prudent d'obtenir le consentement du propriétaire avant la réalisation de soins vétérinaires pouvant engendrer d'importants frais.

- Le rôle de chacun dans la prise en charge de l'animal doit être clairement défini par une convention.

### La fourrière - ses fonctions

Une fourrière est une structure "**communale** apte à l'accueil et à la garde des chiens et des chats trouvés errants ou en état de divagation jusqu'au terme des délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26"

(article L. 211-24 du CRPM).

La fourrière est donc un **service public** relevant des **collectivités territoriales**, contrairement au refuge qui est "un établissement à but non lucratif géré par une fondation ou une association de protection des animaux désignée à cet effet par le préfet"

(art. L. 214-6 du CRPM).

La fourrière assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis. Elle procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés, et à leur restitution quand ils sont réclamés.

# Les aventures de Touspa et Spatou

## « ECRITS À 8 PATTES »

### N° 1 - LES AMOURS IMPOSSIBLES... QUOIQU' !

« Ah qu'il fait bon se prélasser au soleil derrière la baie du balcon. Rien de tel pour moi TOUSPA, magnifique chatte, pour commencer une journée idéale. Sommeil, repas, câlins, jeux... et peut-être encore un peu de sommeil... avec quelques croquettes de ci de là ! »

« Mais quel est ce bruit infernal venant perturber mon repos réparateur -j'ai besoin de dormir 25 heures par jour, oui c'est possible !-. Je crois qu'il s'agit encore de SPATOU, le chien de mon voisin ; il est charmant le voisin, certes, mais SPATOU aussi et surtout il est fou amoureux de moi.

Je sais, toute personne normalement constituée ne peut que l'être. Et SPATOU ne rêve que de me rencontrer et venir me conter fleurette.

Moi je compte surtout, en riant sous cape, toutes les fois où il s'écrase le museau contre la porte d'entrée puisqu'il habite l'appartement face au mien. »

Mais voilà que la porte s'ouvre et qu'un tourbillon de poils se précipite dans l'appartement !

Et je cherche d'un côté, et je cherche de l'autre. Je l'entends se poser, avec inquiétude, la question taraudant en permanence son esprit : « où est Ma chérie, MA bien aimée, l'AMOUR DE MA VIE ? »

« Dans les tous premiers temps de ses intrusions intempestives je me plaçais en hauteur, il a toujours le nez au sol et ne me voyait, par conséquent pas ; puis il a eu l'idée de regarder autour de lui., et il a fini par me découvrir. Inutile de vous dire que j'ai « triplé de volume » en feulant comme une tigresse ! Mais SPATOU est un téméraire et quand il aime rien ne peut l'arrêter. »

- STATOU, il faudrait te rendre compte que, non seulement tu fais intrusion dans MON domaine, mais aussi que je ne suis pas habituée, jeune fille que je suis, à être courtisée de façon aussi empressée !
- Mais, douce et tendre damoiselle si chère à mon cœur de chevalier servant, je ne pense qu'à vous, je ne rêve que de vous, vous êtes la lumière de mes nuits, l'étoile de mes jours (ou le contraire, vous m'en faites perdre la tête). Accordez-moi un regard, le soupçon d'un ronron et vous ferez de moi le plus heureux des chiens.
- OK mon grand, mais l'histoire du Corbeau et du Renard, ce n'est pas toi qui l'as inventée et bien que je sois « haut perchée » je sais bien que tout « enflammeur vit aux relents de celui qui le coupe » -tu crois que je me trompe dans la citation ? Ah bon !-
- Mon aimée, ma chaste et pure, mon idole, je vous prie, à genoux, de m'accorder quelques instants de votre précieux temps, je vous prie d'accepter que je dépose mon cœur si frémissant pour vous, à vos merveilleuses pattes.

C'est vrai qu'il s'exprime bien ce toutou, même avec des imparfaits du subjonctif. Puis ses mots sont doux à mes oreilles ; il pourrait être un peu plus élogieux, à la mesure de ma merveilleuse personne, mais cela mérite réflexion...

- « Vous avez de beaux yeux vous savez »

En principe je devrais lui répondre -je suis une chatte cinéophile- « Embrasse-moi » mais cela me paraît un peu prématuré, voire inconvenant... je ne suis pas une « chatte facile ».

« Pas "facile", certes -surtout pour prendre mes médicaments- mais en fin de compte il est bien gentil ce SPATOU. Il est même très mignon. Je pense que je vais descendre de mon perchoir pour poser un délicat baiser sur ses oreilles aux poils frisés -lorsque le temps est humide ses poils frisent-».

- Viens STATOU, viens vers la merveille de tes pensées. Je veux bien entamer une relation -je ne parle pas de liaison- avec toi. Nous pourrions jouer aux échecs, écouter les symphonies de MAHLER... mais je crois que la « N° 2, dite « RÉSURRECTION » s'impose car, je ne sais pourquoi... STATOU vient de s'évanouir... un sourire béat, ornant son beau museau !.

Joëlle MONTMARTIN-STRINGAT

Toute l'équipe du refuge S.P.A. de St-Etienne, et ses pensionnaires, vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année. Bonne et heureuse année 2017 !



***Concou, c'est KONGO***

**Vous vous souvenez de moi ? Mon histoire avait été relatée dans le précédent numéro de Boules de Poils (n° 23 d'avril 2016).**

« Je viens vous donner de mes nouvelles.

Depuis fin mars, j'ai changé de famille d'accueil donc j'ai une nouvelle maison, de nouveaux copains et de nouvelles règles. Il aura fallu quelques semaines d'adaptation pour tout le monde mais tout se passe bien maintenant.

Mes copains m'ont beaucoup aidé pour ma réinsertion civile ! Ma marraine de cœur dit que je progresse très très vite et mes autres marraines disent de moi que je ne suis plus le même chien.

Les approches de face et brutales me font encore peur mais, après tout, ce n'est pas une bonne manière d'approcher un chien alors bon... Sinon, je fais quelques bêtises bien évidemment, on dit de moi que je suis un chiot malgré mon âge adulte.

Cet été, j'ai goûté aux plaisirs du potager, j'y étais souvent, alors oui, j'ai volé des fraises, carottes, courgettes, etc... Mais qu'est-ce que c'est bon !

J'ai aussi découvert les joies de m'amuser avec des jouets. Niveau éducation, j'ai fait de beaux progrès ; maintenant que j'ai compris que j'avais une friandise à chaque fois que je faisais bien, j'ai vite progressé.

Et, vu que je suis un gourmand et un vrai clown, je propose même de nouvelles choses que ma marraine renforce, par exemple : j'éternue et j'aboie sur commande.

On vous prépare bientôt une vidéo sur ma page Facebook.

J'ai une grosse pensée pour mes amis qui sont restés derrière les barreaux ; l'hiver arrive, si vous avez une place et si vous pensez pouvoir assumer un chat ou un chien pendant de nombreuses années, venez adopter ou alors devenez famille d'accueil. Je suis l'exemple qu'un chien de chasse peut très bien s'acclimater à une vie de famille ». KONGO.



Le mot de ma marraine de cœur : « Bonjour à tous, KONGO s'acclimate très bien à sa vie de famille et en meute, il a même un copain chat. C'est un vrai clown au quotidien avec ses petites bêtises, mais, après tout, ça contribue aussi à son charme ! Ses progrès sont quotidiens, c'est du bonheur de voir un chien heureux, qui s'éclate dans sa vie de chien. Vous pouvez retrouver les aventures du petit « beaglou » sur sa page Facebook : « La nouvelle vie de Kongo ».



« Voici quelques nouvelles de notre chatte **SOJA**, adoptée fin mai. Nous l'avons rebaptisée **PLUME**, mais plus elle grandit, plus cela semble paradoxal car elle n'est jamais rassasiée ! Elle est adorable et vraiment gentille, elle se plait beaucoup dans sa nouvelle maison et nous sommes ravis ». Fabienne M.



**JULES, le pharmacien**

« Avant quand j'étais à la SPA, je m'appelais **BOZO**, mais ça c'était avant... Maintenant, ma nouvelle maîtresse m'appelle **JULES**. Ça fait bien rire les enfants qui portent le même prénom que moi ! Il faut dire que des enfants, j'en vois pas mal dans la pharmacie de ma maîtresse.

Je commence à avoir un peu moins peur car il faut dire, qu'au début, j'étais très peureux, surtout avec les messieurs, certainement par rapport à ce que j'ai vécu avant...

Mais je suis tellement mignon, gentil et sage, je suis tellement reconnaissant envers ma nouvelle maîtresse, que tout le monde m'adore et me salue comme si j'étais une vraie personne !

Il faut dire que j'ai tout fait ce qu'il fallait dès le début pour me faire accepter : j'ai été propre dès le premier jour, je n'aboie presque jamais et je suis obéissant. J'ai même très bien accepté la petite chatte de la maison.

Le matin, je viens « à patte » au boulot avec ma maîtresse et je m'installe dans le coin de la réserve. De temps en temps, je viens faire un petit tour devant et tout le monde veut me caresser ! A midi, je remonte -toujours à patte- à la maison et on redescend au boulot jusqu'à 19 h 30.

Heureusement, y'a toujours une employée de la pharmacie qui a envie de me sortir faire un petit tour dans l'après-midi.

Et vous savez quoi, j'ai même trouvé un papy, client de ma maîtresse, qui vient souvent me chercher pour m'emmener faire des grandes balades. Il dit que ça lui fait du bien de m'avoir, parce que ça lui donne une raison pour sortir de sa maison ! Il me soigne et je le soigne !!! Elle est pas belle la vie ? ».

Françoise P.





« **AZOR** : 38 cm x 20 cm -oreilles et queue comprises !-, le tout concentré sur une boule de poils de 1 kg 500.

A son arrivée, un peu surpris et surtout inquiets par la fragilité bien légitime de ce petit être, nous avons espéré une hypothétique croissance de ce gabarit ; or, il faut se rendre à l'évidence, un an après notre belle AZOR avait seulement réussi à prendre 200 grammes mais s'était transformée en un véritable trésor d'amour, de fidélité et d'affection qui nous comble de bonheur chaque jour un peu plus».

Geneviève, Anne-Flore et Walter D..

« **OREO (ex-LISTING)**

OREO se porte bien même s'il reste un peu craintif -il a peur des mouches par exemple !- En revanche, il n'est pas avare de ronronnements et n'a, à ce jour, cassé qu'un pot de fleurs (j'ai réussi à en casser plus que lui sur la même période).

Bref, tout va pour le mieux.

Encore merci pour le travail que vous faites et à bientôt ».

Ana Maria C. & Clément L.



**CALINE l'avocate !**

« Un grand merci à toute l'équipe du refuge S.P.A. de St-Etienne, animaliers, bénévoles ou administratifs qui nous ont permis de rencontrer, il y a cela plus de trois ans, notre chienne CALINE.

Elle fait désormais pleinement partie de notre vie et de notre famille, c'est un grand bonheur de l'avoir adoptée. Nous l'avons choisie parmi d'autres pour son regard doux et expressif sur la photo du site Internet et parce qu'elle avait 7 ans, était de grande taille, était au refuge depuis près d'un an et donc ses chances d'adoption étaient plus limitées que pour un plus petit chien, plus jeune.

Nous ne pouvions pas faire de meilleur choix car au bout de quelques jours seulement CALINE s'est fortement attachée à nous et nous à elle bien évidemment ; elle s'est parfaitement adaptée à notre vie familiale et professionnelle puisqu'exerçant tous deux une profession libérale, nous l'amenons tous les jours au bureau où elle est ravie d'être avec nous et est parfaitement sage. En plus, il y a la grande balade à midi et c'est le top !

De plus, elle s'est bien adaptée avec nos chats alors qu'auparavant elle leur courrait après et ne les aimait pas trop, c'est le moins que l'on puisse dire...

Nous avons vraiment l'impression de l'avoir toujours connue et de l'avoir toujours eue avec nous. Bref, c'est une chienne exceptionnelle et des animaux comme elle, il y en a sans doute beaucoup au refuge : chats, chiens, petits, grands, jeunes, moins jeunes qui n'attendent qu'une seule chose : un nouveau départ dans la vie, une deuxième chance, recevoir beaucoup d'amour et en donner encore plus.

Nous souhaitons aux futurs adoptants une aussi belle rencontre que la nôtre avec CALINE ».

Fabienne, Christophe, Marie, Martin.

« Une photo de **GAIYA** qui s'est très vite adaptée à sa nouvelle maison et ses nouveaux maîtres.

Elle est câline et adorable, mange bien et a trouvé la litière à son goût.

Encore un peu craintive des bruits nouveaux, mais elle ne se cache plus ».

Jean-Marc P.



« Tout va bien, **LEON** s'est très vite habitué à nous et à sa nouvelle maison. Il est adorable, très câlin, c'est un vrai bonheur ! Merci à tous ».

Pascale

# Les Chats

## Adoption - Parrainage - Ils ont été adoptés

### ILS SONT AU REFUGE DEPUIS LONGTEMPS ET ATTENDENT D'ETRE ADOPTES ou PARRAINES :

ZAPHIRA 5 ans



HECTOR 6 ans



MACAO 4 ans



REDBUL 3 ans



GLINKA 5 ans



PETRUS 10 ans



ZORRO 4 ans



MINOUSCHKA 11ans



DIABOLO 8 ans



RENAULT 6 ans



BLACKY 1 an



### ILS SONT EN "PANIER RETRAITE" :

Trop âgés ou trop malade, ces animaux ne sont plus proposés à l'adoption. Ils sont toujours à la recherche de parrains et marraines afin d'aider à prendre en charge les frais liés aux soins vétérinaires.

Les chats : BONGO, DUCKY, KINETTE, MIKKI, MYRTILLE, RAMELLE, SEIJI, STELLA.

### ILS SONT EN FAMILLE D'ACCUEIL, ils ont toujours besoin de parrains et marraines :

Les chats : ARTHUR, CRAPOUILLE, GRISELINE, JEWEL, KARMA, LIEVRE, OLYMPE, QUANTUM, RIQUITA, SACRE et SAUVAGEON.

### ILS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL ou UN ADOPTANT DE TOUTE URGENCE :

Retrouvez-les sur  
notre site Internet  
[www.spa42.fr](http://www.spa42.fr)



#### Le chat **SACRE** :

Chat FIV, porteur mais pas malade.

Né en octobre 2012.

Chat adorable, très doux.

En famille d'accueil jusqu'à fin juin 2017.

Attend un adoptant ou une autre famille

d'accueil. Il ne doit pas retourner en box.

Si vous pouvez lui offrir une nouvelle vie,

contactez le refuge au 04 77 33 35 50

ou 06 15 56 63 70.



#### Le chat **NOUKI** :

Déprime en  
chatterie.

Cherche une famille  
sans autre chat.

### VOUS LES PARRAINEZ, VOUS LES AVEZ PARRAINES... ILS ONT ETE ADOPTES :

Le chat : BLANCO.

### VOUS LES AVEZ PARRAINES... ILS ONT REJOINT LE PARADIS DES POILUS :

Les chats : BEETLE JUICE, EURO, GASPACHO, POUPETTE, SAGNA.

# Les Chiens

## Adoption - Parrainage - Ils ont été adoptés

**ILS SONT AU REFUGE DEPUIS LONGTEMPS ET ATTENDENT D'ETRE ADOPTES ou PARRAINES :**



**COCA** né en 2007



**IRWAN** né en 2011



**ADOL** né en 2005



**POKBA** né en 2007



**PATI** née en 2012



**BOBSY** né en 2010



**HISBROUK** né en 2012

**ILS SONT EN "PANIER RETRAITE" :**

Trop âgés ou trop malade, ces animaux ne sont plus proposés à l'adoption. Ils sont toujours à la recherche de parrains et marraines afin d'aider à prendre en charge les frais liés aux soins vétérinaires.

Les chiens : MAXOU, MOCCA, TELLE-QUELLE, TINA, TONY, TURBOT, ULYSSE.

**ILS SONT EN FAMILLE D'ACCUEIL, ils ont toujours besoin de parrains et marraines :**

Les chiens : AXELLE, BOXY, CHAMPION, FILOO, HISBROUK, PATI et URANUS.

**ILS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL ou UN ADOPTANT DE TOUTE URGENCE :**



Le chien **CHANY** :  
Très gentil caniche né en 2007. Il adore les câlins.

Le chien **MECTA** :  
Croisé boxer né en 2008.  
N'aime pas les chats, ni les chiens. Adore les humains. A besoin de tranquillité.



La chienne **AXELLE** Lhasa Apso né en 2005.  
Plutôt caractérielle, elle n'apprécie pas les enfants et préfère être la seule chienne de la maison. AXELLE prend un cachet pour le cœur et a un traitement (pommade) pour un œil. Peut vivre en maison ou appartement.

**VOUS LES PARRAINEZ, VOUS LES AVEZ PARRAINES... ILS ONT ETE ADOPTES :**

Les chiens : ALF, BELLE, CESAR, CHANEL, CHOCA, MILO, PLUTO.

**ILS ONT REJOINT LE PARADIS DES POILUS :**

Les chiens : AWAX, BOXY, DIAMA, FILOU, FLUENZA, LANCOM, PASSION, FEETHRY, TOCKY, TURNER, WONDER, ZOE.



**CHENIL REFUGE**  
52, rue Florent Evrard  
(Quartier Montmartre)  
42100 St Etienne  
Tel : 04 77 33 35 50  
E-Mail : [spa42@spa42.fr](mailto:spa42@spa42.fr)  
Site Web : [www.spa42.fr](http://www.spa42.fr)  
SIRET: 776 400 384 000 33



**NOURRIR, SOIGNER et STÉRILISER coûtent très cher.**  
Votre SPA a plus que jamais besoin de votre aide pour lutter contre les maladies, la reproduction sauvage de nos amis à 4 pattes et, par conséquence, contre les abandons.  
De tout cœur, merci pour eux.

## Demande d'ADHÉSION / Renouvellement de COTISATION

BON à retourner à : **SPA ST ETIENNE LOIRE 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT ETIENNE**

NOM Prénom  
Adresse  
Code postal Ville  
Téléphone domicile Téléphone portable  
Adresse e-mail @  
Souhaite : - Adhérer à l'association « SPA St Etienne Loire » reconnue d'utilité publique.  
- Renouveler mon adhésion à l'association « SPA St-Etienne Loire », reconnue d'utilité publique.

- Je règle ma cotisation 2017 d'un montant de 30 € (le reçu fiscal sera édité pour 2017) \*

Par : Chèque bancaire (à l'ordre de : SPA St Etienne Loire) Espèces Paypal (via notre site Internet)

\* Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Fait à le SIGNATURE

BdP12/16

## AIDE A LA STÉRILISATION ou DON pour les animaux du refuge

BON DE PARTICIPATION à retourner à **SPA St-Etienne Loire 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT ETIENNE**

Je, soussigné(e)

NOM Prénom  
Adresse  
Code postal Ville  
Téléphone domicile Téléphone portable  
Adresse e-mail @

Souhaite faire un don\* à l'association "SPA St-Etienne Loire" de: .....€ (merci de préciser si votre don concerne 2016 ou 2017)

Par Chèque bancaire (à l'ordre de : SPA St Etienne Loire) Espèces Paypal (via notre site Internet)

\* Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Fait à le SIGNATURE

BdP12/16

## PARRAINAGE

BON à retourner à : **SPA St-Etienne Loire 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT-ETIENNE**

NOM Prénom  
Adresse  
Code postal Ville  
Téléphone domicile Téléphone portable  
Adresse e-mail @

Souhaite PARRAINER\* -remplir par ordre de préférence dans le cas où le ou la filleul(e) choisi(e) aurait été adopté(e)-

Le chat ou la chatte :  
Le chien ou la chienne :

40 € par animal parrainé pour une année (une même personne peut parrainer plusieurs animaux).

Par : Chèque bancaire (à l'ordre de : SPA St Etienne Loire) Espèces Paypal (via notre site Internet)

\* Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Fait à le SIGNATURE

BdP12/16